



## Conduite d'engins Télescopiques agricoles



### Public

- Exploitants agricoles
- Salariés agricoles

### Prérequis et modalités d'accès

- Savoir lire et écrire
- Avoir des bases sur la conduite d'engins agricoles
- Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin d'inscription
- Accessible aux personnes en situation de handicap

### Durée

3 jours, soit 21 heures



### Financements et statuts

- Prise en charge par le plan de formation de l'entreprise (OPCO)
- Prise en charge VIVEA pour les exploitants agricoles
- Prise en charge OCAPIAT pour les salariés agricoles
- Prise en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF) du salarié

Tarif par devis sur demande

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

### Objectif de la formation

Maîtriser les règles de conduite en sécurité relatives à l'utilisation des engins télescopiques agricoles .

### Contenu

- Réglementation routière
- Connaître le fonctionnement de l'outil, du moteur et des différents circuits.
- Connaître les bases de la prise de poste, la fin de poste, les risques inhérents au fonctionnement de l'engin

### Compétences visées

Acquisition de compétences techniques et sécuritaires afin de pouvoir utiliser des engins agricoles en respect avec la réglementation en vigueur.

### Certifications délivrées

- Test CACES R482 cat F (engins télescopiques)
- Attestation de fin de formation

